



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1194

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Vesco

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneynre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 30 mai 2016****Délibération n° 2016-1194**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil n° 2009-0895 du 28 septembre 2009, la Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon au 1er janvier 2015, a approuvé le plan modes doux 2009-2020, regroupant l'ensemble des déplacements non motorisés tels que la marche et le vélo. Pour atteindre les objectifs poursuivis de développement de la pratique du vélo et de la marche, inscrits dans le Plan modes doux, ce plan prévoit notamment un volet consacré à la communication et concertation en partenariat, notamment, avec le monde associatif.

L'association Pignon sur rue est une association dont l'objet est la promotion du vélo et des déplacements non motorisés. La Communauté urbaine a apporté son soutien aux activités de cette association depuis 2005 au travers de conventions de subventions et de la mise à disposition d'un local à Lyon 1er.

**a) - Bilan des actions conduites en 2015**

Par délibération n° 2015-0196 du 23 mars 2015, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention d'un montant de 115 000 € à l'association Pignon sur rue.

Le bilan des actions de partenariat entre l'association et la Métropole, menées au cours de l'année 2015, fait apparaître notamment :

- le développement d'un centre de documentation qui a accueilli plus de 1 000 personnes ainsi que la mise à jour du portail d'information actuvelo.fr et la diffusion d'une lettre d'information mensuelle sur le vélo (5 500 abonnés),
- la formation de près de 100 cyclistes débutants grâce à la Vélo-école particuliers et 30 pour la Vélo-école sociale (personnes en insertion),
- le suivi des lignes Pédibus existantes sur 20 Communes du territoire et la mise en place de 3 nouveaux plans de déplacement domicile école (PDDE),
- la réalisation de 15 événements majeurs (3 bourses vélo, Challenge mobilité, forum du voyage vélo, café cyclo, etc.),
- la réalisation de plus de 300 marquages de vélos, plus de 100 contrôles techniques par "le Recycleur".

**b) - Plan d'actions 2016 et montant de la subvention**

Le soutien de la Métropole à l'association Pignon sur rue se traduirait par le versement d'une subvention permettant l'exercice des activités de promotion des modes actifs de déplacement et porterait sur un programme d'actions 2016 orienté notamment vers :

- l'animation et la coordination du réseau (initiatives autour de la mobilité active sur le territoire de la Métropole) en organisant des réunions, événements inter-associatifs, et en créant des liens sur les activités existantes,
- l'amélioration de l'accueil et du renseignement des visiteurs de la Maison du vélo, en enrichissant toujours plus le portail numérique d'information Actuvélo, en renouvelant la documentation, et en organisant des animations,

- le développement des vélo-écoles (personnes inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle et autres particuliers) en organisant en plus des cours individuels, des cours et balades collectives ainsi que l'acquisition d'une remorque pour transporter des vélos pliants et des vélos de ville pour diversifier les vélos sur lesquels roulent les élèves,

- l'aide à la mise en place et l'accompagnement de ligne de Pédibus (et PDDE) sur 20 Communes,

- la pérennisation des activités de Pignon sur rue autour du voyage à vélo ainsi que le lancement d'un service de prêt de matériel vélo,

- le développement des événements grand public autour du vélo et des modes actifs, notamment, dans le cadre des 10 ans de l'association en 2016 avec le lancement d'un jeu de piste dans le cadre des rencontres nationales de "l'heureux cyclage", l'organisation d'un défilé de mode autour d'accessoires vélo dans le cadre de l'événement "mobil'idées" organisé par la Métropole et l'organisation de 3 bourses aux vélos,

- le déploiement du marquage antivol de vélo au sein des 2 ateliers vélo du Recycleur sis rue Saint Polycarpe à Lyon 1er et rue Prosper Chapet à Lyon 7° ainsi que des animations extérieures aux ateliers.

Le montant de la subvention 2016, qu'il est proposé de verser à l'association Pignon sur rue, est de 108 100 € au titre de l'année 2016, soit 6 % de moins que le montant attribué par la Métropole pour 2015 (délibération n° 2015-0196 du 23 mars 2015).

L'association verse à la Métropole le montant de l'indemnité d'occupation du local mis à disposition et les charges, soit 40 300 € par an, car elle occupe, pour son siège et l'exercice de ses activités, un local dont la Métropole est locataire situé 10, rue Saint Polycarpe à Lyon 1er. Il est proposé de reconduire la mise à disposition du local à l'association dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire à titre onéreux avec la Métropole.

Le budget prévisionnel 2016 de l'association Pignon sur rue se présente comme suit :

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
subventions dont :	144 400		
- Métropole de Lyon	108 100		
- Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP - Etat)	7 100		
- Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA - Etat)	2 500	salaires et charges	120 000
- Agence de services et de paiements (Etat)	7 200		
- Ville de Lyon	1 000		
- Région Auvergne-Rhône-Alpes	7 000		
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	11 500		
ventes de prestations	24 700	loyer	40 300
adhésions, participations, dons	9 000	entretien / mutualisation du local	4 300
fondations, prix, mécénat	14 700	frais de structures	6 700
reprise sur amortissement et provisions	2 000	frais spécifiques des actions	9 000
		prestations diverses	12 500
		dotation aux amortissements	2 000
<b>Total</b>	<b>194 800</b>	<b>Total</b>	<b>194 800</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 108 100 € au profit de l'association Pignon sur rue pour la promotion des modes doux en 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Pignon sur rue définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 847 - opération n° 0P09O4414.

**4° - La recette** correspondante à la mise à disposition du local sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 752 - fonction 844 - opération n° 0P08O0986.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.**